

15

15

DE ROULEAUX-JOURNAUX

La Politique Ouvrière de M. Briand

La guerre aux organisations syndicales, le gouvernement ne peut pas... Cette phrase, prononcée par M. Briand hier, du haut de la tribune de la Chambre, aura la plus heureuse répercussion parmi les travailleurs.

La C. G. T. en Belgique

La Délégation du C. E. T. a voulu comparer avec les nôtres les méthodes employées et les résultats obtenus par nos amis en matière de reconstitution.

Jeudi soir, huit heures. Fournus, éreintés par la tournée Péronnières, Armignières, Baillet-Lille, les enquêteurs du Conseil Economique du Travail s'absorbent dans leur méditation. Certes, la situation faite aux sinistrés n'est pas belle. Des bonnes volontés, des volontés tout simplement surgissent de tous les coins perdus dans les ruines. Mais un Dieu aussi implacable que celui de la Guerre sape tous les efforts.

AGACHE voit de beaux parcs entrelacés devant des maisons proprettes et suppose ce que sa « politique foncière » pourrait rapporter aux communes de Belgique.

DUBREUIL s'enfonce dans l'organe métallique d'un « papier » rutilant pour l'organe fédéral.

CHANNVIN calcule le nombre de kilomètres parcourus et de stations faites.

Trois mots dans la somnolence féconde des enquêteurs du C. E. T. Tous se regardent. Quel est l'original qui parle de la Belgique ?

Parfaitement, poursuit Lauridan, allons en Belgique. Nous avons là-bas une situation pareille à celle de la France, des Régions Dévastées, des Services de la Reconstitution. Que font les Belges en comparaison de ce que ne font pas les Français ? Voilà ce que vous devez savoir.

Les têtes opinent. En effet, l'idée est excellente. Mais, la frontière, le transport, le service d'ordre.

Ne vous en faites pas, appuie Lauridan, je m'en charge. Nous annonçons aux journalistes que nous allons à Lens et à Arras. Demain, en vitesse, nous partons sur Ypres et nous rentrons le soir sans difficultés.

L'affaire est conclue. Hurrah pour la C.G.T. Menin travaille.

Vendredi matin. — Depuis plus d'un an, de grands travaux d'Etat sont entrepris à Menin. La Lys était disposée en plusieurs bras et trois points posés en zig-zag, gênant la circulation.

Elle a été jugée que la dévastation venant « providentiellement », doit servir à un bien. Il prit sur lui de faire creuser un nouveau port, d'élargir la Lys, de redresser la route et de supprimer deux points sur trois. Travail gigantesque, mais nécessaire.

Par ailleurs, l'initiative municipale appropriée une église, des bâtiments démolis, une partie de l'usine à gaz et crée une place dans un carrefour en S.

Plus loin, la gare nouvelle sera dressée selon un plan original. On sent qu'une « politique foncière » est en marche et que la continuité remplacera le désordre.

Reçu par le collège échevinal, M. Dewitte, échevin, en tête, la délégation entendit avec plaisir M. Wendevore, secrétaire communal, expliquer le mécanisme des services des avances et de la Reconstitution. Elle vit ensuite un office d'habitations ouvrières, dont nous reparlerons, office alimenté par les deniers des particuliers, de la commune, de la province et de la nation. Puis elle visita les coquettes maisons bâties et le Fonds du Roi Albert, un monument toutes simples, en bois, mais disposées avec art et joyeuses sous leurs fraîches couleurs.

La C. G. T. a demandé la confiance de la Chambre pour son Gouvernement

La Chambre la lui a accordée par 475 voix contre 68

Paris, 21 janvier. — L'empressement du public est devant le grand auditorium de la Chambre, où se déroule la séance. Mais, toutefois, on s'écarte moins dans les tribunes et les galeries. Le mouvement est moindre aussi autour du Palais-Bourbon.

M. BRIAND. — C'est entendu, le président du Conseil de la France soutiendra la thèse de l'entente avec l'Allemagne. De telles affirmations se heurtent au bon sens du pays. (Vifs applaudissements.)

M. BRIAND. — On verra ce que nous aurons dit. Les conversations ont été engagées avant lui, avec les Alliés, et qu'il n'est pas homme à rompre la solidarité avec ses prédécesseurs.

M. BRIAND. — Nous avons droit de regard. Nous avons des exigences à émettre. Nous pouvons contrôler les exportations, voir si les mines sont exploitées, si les usines fonctionnent.

M. BRIAND. — Ce pays qui sort meurtri de la guerre aurait un gouvernement singulier, un gouvernement qui ne nous donnerait pas les moyens de nous reconstruire.

M. BRIAND. — Une crise ministérielle soutève les hommes d'Etat. Mais, pendant la journée, les crises ministérielles ne sont plus que « querelles » qui ne touchent pas le peuple.

M. BRIAND. — Le gouvernement n'est pas responsable de la situation actuelle. C'est le résultat de la politique que nous avons menée.

M. BRIAND. — Mais lorsque le régime aura été établi, alors, je dis cela pour l'Allemagne, il faut qu'elle soit certaine de ne pas être abandonnée.

M. BRIAND. — Le gouvernement n'est pas responsable de la situation actuelle. C'est le résultat de la politique que nous avons menée.

M. BRIAND. — Mais lorsque le régime aura été établi, alors, je dis cela pour l'Allemagne, il faut qu'elle soit certaine de ne pas être abandonnée.

M. BRIAND. — Le gouvernement n'est pas responsable de la situation actuelle. C'est le résultat de la politique que nous avons menée.

M. BRIAND. — Mais lorsque le régime aura été établi, alors, je dis cela pour l'Allemagne, il faut qu'elle soit certaine de ne pas être abandonnée.

M. BRIAND. — Le gouvernement n'est pas responsable de la situation actuelle. C'est le résultat de la politique que nous avons menée.

M. BRIAND. — Mais lorsque le régime aura été établi, alors, je dis cela pour l'Allemagne, il faut qu'elle soit certaine de ne pas être abandonnée.

M. BRIAND. — Le gouvernement n'est pas responsable de la situation actuelle. C'est le résultat de la politique que nous avons menée.

M. BRIAND. — Mais lorsque le régime aura été établi, alors, je dis cela pour l'Allemagne, il faut qu'elle soit certaine de ne pas être abandonnée.

M. BRIAND. — Le gouvernement n'est pas responsable de la situation actuelle. C'est le résultat de la politique que nous avons menée.

M. BRIAND. — Mais lorsque le régime aura été établi, alors, je dis cela pour l'Allemagne, il faut qu'elle soit certaine de ne pas être abandonnée.

Les Aveux d'un Assassin

Henri Berthelot, condamné aux travaux forcés à perpétuité par le jury du Nord, dit comment il tua le « Chinois » à Hazebrouck. Il aurait eu des complices.

Le Nord, le 14 janvier dernier, la Cour d'Assises de Valenciennes a condamné à perpétuité Henri Berthelot, soldat déserteur du 41<sup>e</sup> d'artillerie, accusé d'avoir assassiné à Hazebrouck le chiffonnier Huyghe, dit le « Chinois ».

Berthelot n'avait fait aucun aveu. On avait recouru à la présomption grave qui entraîne la conviction du jury, mais, somme toute, aucune preuve absolue.

L'accusé, pendant les débats, eut une attitude singulièrement correcte. Il répondait avec défiance et sobriété aux questions qui lui posait le président. Il semblait profondément affecté de se voir dans le box des accusés.

Mais, sitôt le prononcé du jugement qui l'envoyait au bagne à perpétuité, le condamné changea de ton et se mit à parler avec une liberté d'expression qui surprit les juges.

M. LÉON DAUDET. — C'est la thèse de l'entente avec l'Allemagne. De telles affirmations se heurtent au bon sens du pays. (Vifs applaudissements.)

M. BRIAND. — C'est entendu, le président du Conseil de la France soutiendra la thèse de l'entente avec l'Allemagne. De telles affirmations se heurtent au bon sens du pays. (Vifs applaudissements.)

M. BRIAND. — On verra ce que nous aurons dit. Les conversations ont été engagées avant lui, avec les Alliés, et qu'il n'est pas homme à rompre la solidarité avec ses prédécesseurs.

M. BRIAND. — Nous avons droit de regard. Nous avons des exigences à émettre. Nous pouvons contrôler les exportations, voir si les mines sont exploitées, si les usines fonctionnent.

M. BRIAND. — Ce pays qui sort meurtri de la guerre aurait un gouvernement singulier, un gouvernement qui ne nous donnerait pas les moyens de nous reconstruire.

M. BRIAND. — Une crise ministérielle soutève les hommes d'Etat. Mais, pendant la journée, les crises ministérielles ne sont plus que « querelles » qui ne touchent pas le peuple.

4.500.000 Francs pour les Chômeurs

C'est ce que demande le Ministre du Travail

Paris, 21 janvier. — M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, vient de déposer sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 4.500.000 francs en addition aux crédits provisoires ouverts par la loi du 31 décembre 1920 sur l'exercice 1921, et destiné à des caisses de secours contre le chômage involontaire. Le ministre du Travail demandera la discussion immédiate en raison de l'extrême urgence.

L'amour qui tue

Un MAROCAIN A REVOLVERISÉ SON AMIE, QUI VENAIT DE LE QUITTER

Paris, 21 janvier. — Avenue du Pont-de-St-Nicolas, 29, à Gennevilliers, hier soir, vers 5 h. 30, un marocain marocain connu sous le nom de Bousslem, 25 ans, demeurant avenue Laurent-Géty, a tiré à balles perdues sur son amie, qui venait de le quitter. Le coup de feu a été tiré à bout portant. Le blessé a été transporté à l'hôpital. On a saisi sur lui un revolver et des munitions.

Des bandits italiens ont attaqué un train

Paris, 21. — Le correspondant du « Don-Quichotte » à Rome annonce qu'une bande d'individus armés, dans la nuit du 19 janvier, ont dévalisé un train de marchandises arrêté en gare de Rignano, près de Foggia, après avoir intimé au personnel l'ordre de ne pas bouger.

Un train rapide survenant alors, les bandits manœuvrèrent l'aiguille de façon à précipiter le train sur les bandits. Les bandits, mais le mécanicien du rapide aperçut les bandits et réussit à bloquer les freins. Cependant, la machine dérailla. Les bandits se jetèrent sur les voyageurs et les agents. Ils leur firent passer leurs valeurs. Quelques carabinieri qui se trouvaient dans le rapide ouvrirent le feu sur les bandits. Un seul blessé, qui fut transporté à l'hôpital. Les bandits ont disparu.

Nurs pour Landru

IL NE SERA PAS JUGÉ AVANT MAL

Paris, 21 janvier. — Landru, dont la vue baisse, aura décidément le temps d'étudier son affaire à loisir. En effet, M. Tassinat, avocat à la Cour de Cassation, qui doit soutenir les motifs invoqués par la grand-mère, elle a eu la moitié du « sponçon ».

Ces déclarations du misérable ont été transmises au Parquet général, qui examinera s'il y a lieu d'en tenir compte.

Il sera possible, en tout cas, que la justice ait encore à s'occuper du crime des « Quatorze Maisons ».

La scission est faite dans le Parti Socialiste Italien

Rome, 21 janvier. — Le congrès socialiste italien s'est terminé par la victoire de la gauche. Les partisans de la gauche ont obtenu la majorité absolue. Les partisans de la droite ont été éliminés. La scission est faite.

La cruauté d'une mère indigne

POUR « PUNIR » SA FILLETTE MARTYRE, ELLE L'ASSIT SUR LE POELE ALLUMÉ

Paris, 21 janvier. — Mme Marchand, née Lesage, 24 ans, habitant 50, avenue Herbillon, à Saint-Mandé, inculpée de mauvais traitements sur sa fillelette, a été arrêtée hier par M. Dumont, commissaire de police de Vincennes.

Quel est donc l'insensé qui empruntera le tibia décharné, qui donc l'emportera comme « souvenir, savez-vous, de la guerre maudite ?

Ypres sommeille

Sous la poussière grise et lourde qui tombe du ciel, Ypres sommeille. Les richesses artistiques sont disparues de la place. Se dressent maintenant des chalets promoteurs de bons vins et de victuailles abondantes. L'exploitation des mines continue.

Pourtant, aux avertis, un effort apparaît. Baraquements du Fonds du Roi Albert, maisons en dir, reconstructions dans le style, tout y est.

Un tibia dans la plaine

La route d'Ypres est droite comme un I. Au début, la plaine semble sourdre d'un rire silencieux et triste comme celui des convalescents. Gbeluvelt surgit, lamentable. Et la plaine suit, plus lamentable encore.

Quel est donc l'insensé qui empruntera le tibia décharné, qui donc l'emportera comme « souvenir, savez-vous, de la guerre maudite ?

Ypres sommeille

Sous la poussière grise et lourde qui tombe du ciel, Ypres sommeille. Les richesses artistiques sont disparues de la place. Se dressent maintenant des chalets promoteurs de bons vins et de victuailles abondantes. L'exploitation des mines continue.

Conclusion

Elle ne peut être donnée tout de go, sans connaître toutes les données du problème français. On peut dire seulement que la République, essayant de travailler davantage. C'est notre gûre à notre honneur. C'est encore moins à notre profit.

Le G. G. T. fait appel du jugement la condamnant

Paris, 21 janvier. — Marcel Laurent, Dumoulin et Leprieux, secrétaires adjoints de la C. G. T. ont été condamnés à six mois de prison. Ils ont fait appel de ce jugement.

M. Briand à la tribune

M. Rouvière. — La parole est à M. le Président du Conseil.

M. BRIAND. — Une crise ministérielle soutève les hommes d'Etat. Mais, pendant la journée, les crises ministérielles ne sont plus que « querelles » qui ne touchent pas le peuple.

La formation du Cabinet

M. BRIAND. — Une crise ministérielle soutève les hommes d'Etat. Mais, pendant la journée, les crises ministérielles ne sont plus que « querelles » qui ne touchent pas le peuple.

M. Briand fait appel aux dirigeants des syndicats

Parlant de la politique sociale du gouvernement, M. BRIAND reconnaît que la déclaration, comme toutes les déclarations ministérielles, n'est que le résultat de la politique que nous avons menée.

« Pour faire payer l'Allemagne la France et ses Alliés doivent rétablir l'unité d'action »

M. BRIAND. — Une crise ministérielle soutève les hommes d'Etat. Mais, pendant la journée, les crises ministérielles ne sont plus que « querelles » qui ne touchent pas le peuple.

M. Briand fait appel

Parlant de la politique sociale du gouvernement, M. BRIAND reconnaît que la déclaration, comme toutes les déclarations ministérielles, n'est que le résultat de la politique que nous avons menée.

« Je soutiendrai le projet de reprise des relations avec le Vatican »

M. BRIAND. — Une crise ministérielle soutève les hommes d'Etat. Mais, pendant la journée, les crises ministérielles ne sont plus que « querelles » qui ne touchent pas le peuple.

M. Herriot défend le Parti Radical-Socialiste et fait confiance à M. Briand.

M. LACOTTE déclare à la reprise qu'il a renoncé à la parole dans un débat de politique générale. (Exclamations.)

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. Herriot défend le Parti Radical-Socialiste et fait confiance à M. Briand.

M. LACOTTE déclare à la reprise qu'il a renoncé à la parole dans un débat de politique générale. (Exclamations.)

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

M. MAGNE, député royaliste du Gard, se plaint de la présence au ministère de l'Intérieur, d'un radical, M. Marraud.

Le G. G. T. fait appel du jugement la condamnant

Paris, 21 janvier. — Marcel Laurent, Dumoulin et Leprieux, secrétaires adjoints de la C. G. T. ont été condamnés à six mois de prison. Ils ont fait appel de ce jugement.

Le G. G. T. fait appel du jugement la condamnant

Paris, 21 janvier. — Marcel Laurent, Dumoulin et Leprieux, secrétaires adjoints de la C. G. T. ont été condamnés à six mois de prison. Ils ont fait appel de ce jugement.

Le G. G. T. fait appel du jugement la condamnant

Paris, 21 janvier. — Marcel Laurent, Dumoulin et Leprieux, secrétaires adjoints de la C. G. T. ont été condamnés à six mois de prison. Ils ont fait appel de ce jugement.

Le G. G. T. fait appel du jugement la condamnant

Paris, 21 janvier. — Marcel Laurent, Dumoulin et Leprieux, secrétaires adjoints de la C. G. T. ont été condamnés à six mois de prison. Ils ont fait appel de ce jugement.

Paris, 21 janvier. — Marcel Laurent, Dumoulin et Leprieux, secrétaires adjoints de la C. G. T. ont été condamnés à six mois de prison. Ils ont fait appel de ce jugement.